

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-496752

54782

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 90037

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FARIS LOUBNA

Date de naissance :

08/10/11/1965

Adresse :

74 Les Villas des Anfa 3 Dan

Boissons

Tél. : 0661165506

Total des frais engagés : 1394,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Sanaa ELINANI

Médecin Nutritioniste
Techniques Anti-âge
OMNIPRATICIENNE
18, Rue Ahmed El Mokri, Bda d'Anfa
Casablanca - Tél: 0522 96 54 66

01/11/2021

Cachet du médecin :

Date de consultation :

02/11/2020

Nom et prénom du malade :

Faris AC

Lien de parenté :

Lui-même

Comptoir

Enfant

Nature de la maladie :

Asthenie / Constipation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Faris

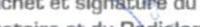
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/2020	CS		300,-	INP : 091253221 N Dr Sanaa EL MOKRI Médecin Nutritionniste Technique en ANTI-AGE OMNIPRATIQUE med El Mokri, Bd Chouaib 0522 36 94 54

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AULAD JARRAR Dr. ALAOUI MACHIMI Meryem 39, Village Elote Dar Bouazza Tél : 0522 29 08 03 - CASABLANCA	02/11/2020	377,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	03.11.20	B710 Fr 019.	750,00 Fr

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr EL INANI DOUIOU Sanaa

Diplômée de la Faculté de Médecine Paris V

Nutrition - Techniques anti-âge

Soin de Visage Médical - Oxygénotherapie

Lipocavitation - Radiofréquence Quadripolaire Dynamique

Laser à visée esthétique - Drainage lymphatique

Casablanca, le

21/11/2020

ORDONNANCE

Mme Faris Loubna.

Glycémie à jeun / HbA_{1c}.

- NFS → Ferritinémie.

(*) - cholestérol total / VDL / HDL

- Triglycérides

- Uricémie.

- Vit D



Dr Sanaa ELINANI
Médecin Nutritionniste
Techniques Anti-âge
OMNIPRATICIENNE
18, Rue Ahmed El Mokri, Bd d'Anfa
Casablanca - Tel: 05 22 36 54 56

Drs Sanaa ELINANI
Medecin Nutritionniste
Technicien en SCIENCIEN
Oman Ahmed El
18, Rue Ahmed El
Casablanca - Tel: 0524 821154 Anfa
Souscription: 0524 821154 Anfa S*

ORDONNANCE

7^{me} Février 1901.

A70,9 - less base-

2 capsules to eat on the day

Repas pdf o3se

68,6 — Hepat

$\lambda_{cp} \times 3$ j en cas

89,50 - Lixifor

Tigetij.

49,50 - Date fata 100.000 vi.

37770

770
Pharmacie OULAD JARRAR
57 ALAOUI HACHIMI Meryem
"Village Pilote Dar Bouazza"
08 03 - CASABLANCA

70
pharmacie OULAD JARRA
Dr. ALAOUI HACHIMI Meryem
69, Village Pilote Dar Bouazza
22 29 08 03 - CASABLANCA

1 amf

Imp / median | ELONIUS 08/04 "Anfa FG 04 Mois

$\begin{array}{c} 1 \dots / \dots \\ 2 \dots / \dots \end{array}$	$\begin{array}{c} 3 \dots / \dots \\ 4 \dots / \dots \end{array}$
---	---



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2011032001

Casablanca le 03-11-2020

Mme Loubna FARIS

Date de l'examen : 03-11-2020

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B50	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0439	Vitamine D	B450	B

TOTAL DOSSIER : 750 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent cinquante dirhams





مختبر التحاليل الطبية الرگراجي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI
 Biologiste Diplomé de la faculté
 De Médecine et de Pharmacie
 de Clermont Ferrand



Né (e) le: 08-01-1965, âgé (e) de : 55 ans
 Enregistré le: 03-11-2020 à 07:34
 Edité le: 03-11-2020 à 10:44
 Prélèvement : au labo
 Le : 03-11-2020 à 07:40

Mme Loubna FARIS

Référence : 2011032001

Prescrit par : Dr EL INANI Sanaa

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

Aspect du sérum

Limpide

Glycémie à jeûn

1.23 g/l (0.70–1.10)
6.8 mmol/l (3.9–6.1)

Hémoglobine glycosylée
 (HPLC /D10.Biorad)

6.20 % (3.50–6.25)

Interprétation:

Glycémie proche de la normale : 6–7
 Bon contrôle : 7–8
 Métabolisme mal équilibré : >8

Acide Urique sanguin

58 mg/l (<57)
346 µmol/l (<340)

Cholestérol total

1.72 g/l (1.20–2.00)
4.44 mmol/l (3.10–5.16)

Cholestérol HDL

0.47 g/l (>0.45)
1.21 mmol/l (>1.16)
3.66 (<5.00)

Rapport CT/HDL
 (Athérogénicité du cholestérol)

1.07 g/l (<1.55)
2.76 mmol/l (<4.00)

Cholestérol LDL

2.28 (<3.55)

Rapport LDL/HDL



Le niveau du LDL sera interprété en fonction du niveau de risque cardio-vasculaire global évalué à l'aide de la table SCORE ou des facteurs de risque cardio-vasculaire (HAS,février 2017)

	Faible	Modéré	Elevé	Très élevé
Niveau de risque cardio-vasculaire	SCORE < 1%	-Diabète type 1 ou 2 < 40 ans ni atteinte organe cible -SCORE > ou =1 – <5%	-IRC (30–59 ml/min) -TA > 180/110 mmHg -Diabète type 1 ou 2 sans FRCV ni atteinte des organes cibles si < 40 ans -SCORE > ou =5 – <10%	-Diabète type 1 ou 2 avec atteinte d'organe cible ou au moins un FRCV, si < 40 ans -IRC sévère (15 à 29 ml/min) - SCORE > ou = 10%
Objectifs thérapeutiques	Mesure hygiéno-diététiques Cible LDL < 1.9 g/l ou 4.9 mmol/l	Mesure hygiéno-diététiques+médicament(s) cible LDL < ou =1.30 g/l ou 3.4 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques + médicament(s) cible LDL < ou =1 g/l ou 2.6 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques+médicament(s) Cible LDL < ou = 0.7 g/l ou 1.8 mmol/l

Triglycérides

0.89 g/l (<1.50)
1.01 mmol/l (<1.71)